

MODALITÉS POUR CANDIDATER À L'ENSAI ou À l'ENSAE Paris

Les candidats admis aux concours du CAPESA qui poursuivent leur scolarité à l'ENSAE Dakar, l'ENSEA, l'ISSEA ou l'ENEAM peuvent par la suite candidater à l'ENSAI et/ou l'ENSAE Paris en formation d'ingénieur dans le cadre de conventions de double-diplôme. Les modalités sont les suivantes :

- Les candidatures sont ouvertes aux étudiants en 2^{ème} année du parcours ISE (option mathématiques ou option économie) et aux étudiants en 4^{ème} année du parcours ISE Cycle Long. Les élèves suivant le parcours d'Analyste Statisticien ne peuvent pas candidater.
- Deux vagues de recrutement sont proposées : la première en novembre, dans le cadre de la campagne de candidatures aux bourses Eiffel, la seconde en mai.
- Pour chaque vague de recrutement, une présélection des candidats est effectuée par chaque école africaine. Un jury commun entre l'ENSAE Paris et l'ENSAI établit alors une liste d'étudiants admissibles, qui sont convoqués à un entretien de 20 minutes chacun. A l'issue des entretiens, le jury établit la liste des admis et indique leur école d'admission, l'ENSAE Paris ou l'ENSAI.
- Les élèves admis à l'ENSAE Paris ou à l'ENSAI intègre à la rentrée suivante la seconde année du cycle ingénieur de ces écoles.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Mme Nadège ORRIERE, responsable des admissions en double-diplôme : admission@ensai.fr

Par ailleurs, les étudiants ne poursuivant pas leur scolarité dans une Ecole de Statistique Africaine ont la possibilité de candidater à l'ENSAE Paris et à l'ENSAI dans le cadre des admissions sur titre. Les demandes de candidature se font exclusivement en ligne. Les modalités sont précisées sur les sites respectifs des écoles :

- Pour l'ENSAI : <http://ensai.fr/2-cursus/les-concours/admission-sur-titres/>
- Pour l'ENSAE : <https://www.ensae.fr/admission-sur-titre-universitaire-m1-et-doubles-diplomes-de-grandes-ecoles>